

# BAC PROFESSIONNEL A.S.S.P.\* EN APPRENTISSAGE

## \*Accompagnement, Soins et Services à La Personne

Code RNCP : RNCP37231

Code diplôme: 40033004

L'UFA, Unité de Formation en Apprentissage du lycée  
Emilie de Rodat est rattachée au CFA "Aspect  
Occitanie"



### Profil et qualités requises.

L'année de terminale professionnelle ASSP en apprentissage est accessible aux jeunes âgés de **16 ans révolus** au début du parcours, **ayant déjà effectué une Première ASSP** et **signé un contrat d'apprentissage**.

C'est une formation qui requiert des **compétences relationnelles** et des **qualités d'écoute** et **d'observation** ainsi qu'une **bonne condition physique**. Le projet professionnel doit être réfléchi et cohérent.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ayant une reconnaissance RQTH.



### Modalités de recrutement.

Le recrutement s'effectue après avoir déposé une **demande de pré-inscription** auprès de la responsable de l'UFA (*contact ci-contre*), ainsi qu'un **dossier** contenant : *CV, lettre de motivation, bulletins scolaires et évaluations de stages*.

Si le dossier est retenu, un **entretien** est proposé pour confirmer le projet et valider le recrutement.

### CONTACT

**UFA Emilie de Rodat**

25 avenue de Lombez

CS 13183

31027 TOULOUSE CEDEX 3

**Mme ROUGÉ**

 [rouge@rodath.fr](mailto:rouge@rodath.fr)

 06.29.35.85.50



## Aptitudes et compétences visées.

Le titulaire du bac professionnel ASSP exerce ses activités auprès de l'**enfant**, de l'**adolescent**, de la **personne adulte ou âgée**, de la **personne en situation de handicap**, présentant une dépendance temporaire ou permanente. Il travaille au sein d'établissements sanitaires et médicosociaux ou auprès de services de soins ou d'aide à domicile.

Des activités de soins d'hygiène, de confort, de sécurité

Des activités d'aide aux actes de la vie quotidienne et au maintien de la vie sociale

**LE TITULAIRE DU BAC  
PROFESSIONNEL ASSP  
SERA CAPABLE DE  
RÉALISER :**

Des activités d'éducation à la santé

Des activités liées au travail en équipe

Ces interventions s'inscrivent dans le cadre d'une **approche globale et individualisée de la personne** et en étroite **collaboration avec les professionnels** de santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels.



## Structures accueillant les apprentis.

Les structures accueillant les apprentis sont les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, les hôpitaux, les EHPAD, les crèches, les établissements d'accueil pour personnes en situation de handicap, les centres de rééducation et les foyers d'accueil médicalisés.



## Spécificités de la formation.

### ORGANISATION

Durée : 12 mois

2 jours (lundi et mardi) en centre de formation et 3 autres jours en entreprise

7 semaines de regroupement en centre de formation dans l'année



### FINANCEMENT

Formation gratuite pour les apprentis

Formation financée par l'OCPO de l'employeur\*

*\* Selon le niveau de prise en charge publié par France Compétences*

Les inscriptions ouvrent au mois de janvier 2024.



### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes interactives à partir des expériences et des savoir-faire des apprenants,
- Mises en situation,
- Ateliers d'application en pratique professionnelle,
- Travaux de groupe,
- Approches ludiques avec l'utilisation de jeux pédagogiques,
- Méthodes créatives.
- Incitation à l'entraide et à la bienveillance.
- Mise en place d'évaluations formatives et d'évaluations des compétences.

### OUTILS PROPOSÉS



Ipad individuel

Environnement Numérique de Travail : "Ecole Directe"

Logiciels pédagogiques et livres numériques



wifi



### Résultats à l'examen

2022 : 100% de réussite  
2023: 83% de réussite



### Satisfaction des apprentis

2022: 90%  
2023: 85%



# Épreuves de validation du Bac professionnel ASSP.

## Des épreuves professionnelles :

- E.2** : Conception d'action(s) d'éducation à la santé - CCF
- E.31** : Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée - CCF
- E.32** : Soins d'hygiène, de confort et de sécurité - CCF
- E.33** : Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle - CCF
- E.34** : Économie-gestion - EP
- E.35** : Prévention-Santé-Environnement - EP

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences.

## Des épreuves d'enseignement général :

- E.11** : Mathématiques - CCF
- E.12** : Physique-Chimie - CCF
- E.4** : Langue vivante : Anglais - CCF
- E.51** : Français - EP
- E.52** : Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique- EP
- E.6** : Arts appliqués et cultures artistiques - CCF
- E.7** : EPS - CCF

### Précisions sur les modalités d'évaluation :

**CCF** : Contrôle en Cours de Formation : évaluation habilitée par le Rectorat

**EP** = Épreuves ponctuelles en examen terminal

En fin de formation : délivrance d'une attestation de formation et du diplôme du Bac professionnel



## Pistes d'orientation après le Bac professionnel ASSP.

### INSERTION PROFESSIONNELLE

Le bac professionnel ASSP donne accès à une **diversité d'emplois** identifiés sous les terminologies suivantes

- Assistant ou assistante en soins et en santé communautaire
- Accompagnant ou accompagnante de personnes fragilisées, de personnes en situation de handicap
- Maître ou maîtresse de maison, gouvernant ou gouvernante
- Responsable d'hébergement
- Responsable de petites unités en domicile collectif
- Intervenant ou intervenante en structures d'accueil de la petite enfance
- Assistant ou assistante de responsable de secteur
- Accueillant familial ou accueillante familiale

### LES POURSUITES D'ÉTUDES

Le bac professionnel ASSP permet d'accéder à des **poursuites d'études ou de formation** pour préparer les diplômes suivants :

- DE d'Aide-soignant\*
- DE d'Auxiliaire de Puériculture\*
- DE d'Accompagnant Éducatif et Social (AES)\*
- DE de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
- DE de Moniteur-Éducateur
- BP de Préparateur en pharmacie
- BP JEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)
- BTS Economie Sociale Familiale (ESF)
- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S)
- DE d'Infirmier
- DE d'Éducateur de Jeunes Enfants ; DE d'Éducateur Spécialisé, DE d'Assistant de Service Social



### \*Équivalences de diplôme pour les titulaires du BAC ASSP :

- DE d'Aide-soignant: dispense de 4 blocs sur les 5 de la formation.
- DE d'Auxiliaire de Puériculture: dispense de 3 blocs sur les 5 de la formation.
- DE d'Accompagnant Educatif et Social: dispense de 2 blocs sur les 5 de la formation.

**DE : Diplôme d'État**  
**BP : Brevet Professionnel**